

Information permanente
Bezannes, le 8 juillet 2016

Ode à la mer – Montpellier Suite au rejet des 4 recours, FREY franchit une nouvelle étape

Le 1^{er} juillet dernier, la Cour Administrative d'Appel a rejeté les quatre recours déposés sur le projet de requalification « Ode à la Mer – Acte 1 » mené par FREY. Remporté en octobre 2014 suite au concours lancé par Montpellier Métropole, le projet avait obtenu le feu vert de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) en juillet 2015. Le développement du projet, qui doit voir le jour en 2020, se poursuit à bon rythme.

Acte 1 : FREY et l'équipe qui l'accompagne poursuivent le développement du projet

Conçu par le cabinet espagnol L35, l'Acte 1 du projet Ode à la mer, développera 61.000 m² de surfaces de vente de commerces, dont la grande majorité issue des transferts des enseignes voisines. Frey implémentera également sa F-Experience (Food and Fun for Family), avec 25.000 m² de loisirs sportifs et des espaces de restauration. La commercialisation est gérée par les équipes internes de FREY avec l'appui de l'agence locale du groupe de conseil en immobilier Tourny Meyer.

Concernant les 19.000 m² d'activités tertiaires, composés d'un hôtel et de trois immeubles de bureaux, FREY travaille avec des sociétés montpelliéraines, le promoteur immobilier Helenis et les cabinets Serrado Architecture et NBJ Architectes DPLG Urbanistes, ainsi qu'avec le cabinet d'architectes parisien, Reichen et Robert & Associés.



Ode à la mer-Acte 1 : un projet innovant et inédit en France, symbole du commerce de demain

Situé le long de la Route de la Mer reliant le centre-ville de Montpellier au littoral, Ode à la Mer est un projet unique en Europe à son échelle. Sur 250 hectares, **Montpellier Métropole réinvente la première destination commerciale de son territoire** en s'appuyant sur la mixité des usages (commerces, logements, bureaux, services...) et la revalorisation des espaces naturels et inondables.

Sur les 13 hectares de foncier de l'Acte 1, FREY va développer un **nouveau pôle de vie, fonctionnel et innovant**. Intégré à la démarche EcoCité, le projet propose des innovations urbaines qui assurent la pluralité des fonctions de ce nouveau « morceau de ville ».

Ainsi, aux côtés des commerces implantés en rez-de-chaussée, seront proposés des loisirs et des services :

- **un grand « jardin sportif » aérien.** Installé au-dessus des commerces, en étage, ce jardin est une prouesse architecturale, nécessitant le développement d'un toit capable. Il rassemblera un grand nombre d'activités sportives gratuites (piste de running, skate-park, terrain de beach volley/soccer, vague de surf...) ainsi qu'un grand mur d'escalade géré par Dock 39, le partenaire de FREY spécialiste du « loisir-aventure en famille »,
- **une « station de la mobilité »** qui proposera aux usagers un panel de services urbains : une billetterie, un point de click & collect pour retirer des achats effectués en ligne, une station Velomag'...
- **un « sport-court »** qui regroupera dans un même espace des corners de vente et de démonstration, animés par des spécialistes de nombreuses disciplines sportives,

Chiffres clés du projet :

- 61.000 m² de surfaces de vente de commerces, 25.000 m² de loisirs sportifs et de restauration, 19.000 m² d'activités tertiaires (hôtel et bureaux)
- Zone de chalandise : 780.000 habitants
- Investissement : 200 M€
- Création de 1.800 emplois
- Ouverture prévue : 1^{er} semestre 2020

FREY : le spécialiste français du réaménagement commercial des entrées de ville

En développant un savoir-faire unique, FREY est devenu en quelques années le grand spécialiste français du réaménagement commercial et urbain des entrées d'agglomérations. L'enjeu est de donner un nouvel élan aux zones commerciales développées dans les années 70-80. L'objectif est d'inscrire dans la durée le succès commercial de ces pôles économiques dynamiques, en les adaptant aux nouveaux modes de consommation.

En 2013, FREY a réalisé le 1^{er} réaménagement d'une zone commerciale à Troyes. Le groupe mène aujourd'hui les deux plus grandes opérations françaises de requalification commerciale d'entrée de ville à Montpellier mais aussi à Strasbourg.

À propos de la foncière FREY

Depuis plus de 30 ans, FREY développe des centres commerciaux de plein air de nouvelle génération. Ses réalisations répondent aux tendances de consommation nouvelles mêlant shopping, loisirs et services, dans des espaces paysagers et moins énergivores, au profit de l'environnement et des consommateurs.

Développement de nouveaux projets, extension de parcs existants, FREY est également le premier opérateur privé actif dans la requalification des zones commerciales d'entrée de ville, gisement de développement important dans les années à venir. FREY propose ainsi des solutions globales intégrant les fonctions d'aménageur, de promoteur et de foncière de croissance. La foncière est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.



Chloé RAVAUD
Responsable Communication
03 51 00 50 50 – c.ravaud@frey.fr

Agnès Villeret
Relations Investisseurs
06 83 28 04 15 – agnes.villeret@agence-komodo.com